

Vœux pour le rayonnement du Bas-Armagnac et la confiance entre tous ses acteurs

Vincent Gouanelle parle avec espoir et optimisme



Vœux pour le rayonnement du Bas-Armagnac et la confiance entre tous ses acteurs

Vincent Gouanelle, président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA) présente ses vœux, le 31 janvier 2023, tout près des nouveaux locaux de la CCBA, au circuit de Nogaro. En effet, dans ces nouveaux locaux, situés dans la pépinière d'entreprises du Nogaropole, il n'y a pas de salle de réunion suffisamment vaste.

Outre la plupart des maires de la CCBA, étaient présents : Stéphane Demay (conseiller du Trésor public aux décideurs locaux), Julien Castaing (de la MSA), Dominique Hébert, vice-présidente de l'Office de tourisme Armagnac-d'Artagnan et les gérants des sociétés hébergées dans la pépinière.

Au service du territoire

Durant les 3 années écoulées depuis l'élection du nouveau bureau de la CCBA, élus et agents se sont efforcés « de maintenir coûte que coûte un service de proximité pour les habitants, mais aussi d'assurer l'accompagnement des entreprises locales ».

Le président remercie les agents territoriaux « pour leur implication dans les missions de service public » dans un contexte déstabilisant.

« Agents et élus ensemble, nous sommes tous au service des hommes et des femmes qui vivent et travaillent sur le territoire ». Dans le but de faire rayonner le Bas-Armagnac.

Il y a 55 agents (38 titulaires et 17 non-titulaires) plus 12 agents mis à disposition par les communes. Parmi eux

37 sont affectés à l'enfance-jeunesse

10 à la voirie

1 à l'assainissement non-collectif

7 à l'administration, dont un en apprentissage.

Tout ce monde est sous l'autorité de Loïc Bombelli, directeur général des services, dont Vincent Gouanelle salue « la rigueur, le sérieux et la bienveillance ».

Des moments de joie et de tension

« Dans une communauté comme la nôtre, il est naturel de vivre des moments de joie et de tension », mais l'expression des caractères et des personnalités a toute sa place, dès lors que cela s'inscrit dans un esprit de construction et de dialogue et non dans des critiques gratuites (...), voire des rumeurs parfois infondées ».

« Nous, les élus, nous devons, nous aussi, être pleins d'humilité et de droiture ».

Actions marquantes depuis 2020

En économie :

accompagnement des commerces, pour la com avec l'Office tourisme et pour les finances, avec la Région,

vente de terrains de la zone d'activités de Lanne-Soubiran,

stage pour la création d'une cellule de développement économique,

aide financière à l'installation d'entreprises ou à l'immobilier d'entreprise.

Pour la Convention territoriale globale (CTG) (1) :

réalisation d'un diagnostic de territoire,

signature de la CTG en décembre 2022.

Pour l'aménagement du territoire :

ouverture de la Maison France Services,

1ère année du nouveau Programme d'intérêt général (habitat) et choix du bureau d'études Urbanis (étude pour le programme Petites villes de demain),

accueil du Dr Dieudonné à la Maison de Santé de Nogaro.

Pour l'enfance-jeunesse :

ouverture du multi-accueil 4 jours par semaine,

le Relais assistantes maternelles (RAM) devient Relais petite enfance (2),

lancement de l'étude de la reprise d'une partie des missions déléguées au Clan (prévue le 1er janvier 2024),

le Pôle enfance-jeunesse du Houga

Pour le tourisme et la culture :

« Ce sont des atouts sur lesquels nous devons investir chaque jour dans nos campagnes. La culture n'est pas l'apanage des grands villes ».

l'Office de tourisme Armagnac-d'Artagnan,

les échappées curieuses à Arblade-le-Haut, Mormès et Sion et le cinéma en plein air à Bourrouillan et Monlezun-d'Armagnac,

les résidences de territoire (séjours d'artistes).

Pour la voirie :

lancement d'un audit pour requalifier les voies de responsabilité communautaire et celles de responsabilité communale,

examen d'un pont entre Nogaro et Sainte-Christie-d'Armagnac,

remplacement ce printemps de François Cauzette, agent de maîtrise du service « voirie »,

acquisition de matériels (une niveleuse pour 27 600 euros, un fourgon pour 15 381 euros) et location prévue d'un tracteur pour une épareuse.

Pour le fonctionnement et la com :

un nouveau site Internet [<https://cc-basarmagnac.fr/>], et un bulletin publié ce mois de février,

la mise en place d'un Comité social et territorial,

le déménagement du siège de la CCBA.

Actions en projet pour 2023

Parmi les opérations déjà programmées :

concrétisation d'actions dans le cadre de la Convention territoriale globale : dans la culture, la vie locale, les sports, la mobilité et l'habitat,

la réalisation de la Résidence sociale habitat jeunes,

le projet Pôle enfance-jeunesse à Nogaro.

Conclusion

Le contexte économique, financier et international est de plus en plus complexe, inquiétant et perturbant : « face à lui nous demeurons bien souvent impuissants, sans perspective claire pour nos actions de demain. Il faudra continuer à faire des choix cruciaux en termes financiers pour exercer encore notre mission de service public, mais je reste optimiste ». Car nos acteurs locaux regorgent d'idées et de méthodes. Vincent Gouanelle termine par deux citations : une du Cadre de Saurmur : « En avant, calme et droit ! » et une de Churchill : « Agissons comme s'il était impossible d'échouer ! ».

(1) Démarche fondée sur le partenariat avec la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. (2) L'appellation RAM étant trop restrictive, elle devient RPE (Relais petite enfance). En effet ce service s'adresse à la fois aux familles en recherche d'un mode de garde ou aux parents employeurs, aux assistants maternels mais aussi aux gardes d'enfants à domicile.

N.B.- Sur la photo du haut de page : Derrière Vincent Gouanelle, les vice-présidents de la CCBA ; de gauche à droite, Éric Artigole, Pierre Cazères, Jean Duclavé, Bernard Hamel et Patricia Galabert.



Maryse Martinot (de dos, adjointe à Nogaro), Christine Campistron (1ère adjointe à Nogaro), Christian Peyret (maire de Nogaro), Jean-Claude Drouard (conseiller municipal Nogaro), Patrick Guichebarou (maire de Caupenne) et Julien Castaing (MSA)



Jean-Marie Verrier (maire d'Arblade-le-Haut) et Pierre Cazères (maire d'Espas et vice-président CCBA)



Bernard Sempé (maire de Loubédat, Jean Duclavé (maire de Magnan et vice-président CCBA), Laurent Lamothe (maire de Sorbets), Michel Brazzalotto (1er adjoint Bourrouillan).jpg



Bernard Barrail (maire d'Urgosse), Pierre Capdeport (maire de Manciet), Bernard Sempé, Jean Duclavé, Michel Brazzalotto 1bis 310223.jpg



Au centre : Stéphane Demay et Bernard Barrail ; au fond, des employés CCBA



L'ensemble des invités



Vincent Gouanelle et Loïc Bombelli



Vincent Gouanelle pendant son intervention



François Cauzette en 2015 lors de sa prise de fonction